

ECHO DU VAL DE GRENETTE

Bulletin d'information municipale de La Répara-Auriples

Novembre 2017

Le mot du maire

Le projet de rénovation de l'église est lancé. La dernière réunion du conseil municipal a fait le choix de l'architecte et du projet proposé. Les demandes de subvention auprès du Conseil Départemental ont été faites ; la commune contribuera au financement. Une souscription sera mise en place et des concerts proposés dans l'église viendront compléter le financement.

La fête du 14 juillet 2017 a été une réussite et a permis de rassembler les habitants. J'encourage toutes celles et tous ceux qui le peuvent à venir à la réunion de préparation de celle de 2018. Toutes les propositions et les aides seront les bienvenues.

Espérant vous rencontrer lors d'un prochain rendez-vous sur la commune je vous souhaite une bonne fin d'année.

Pierre BOUTARIN

Rappels

Ouverture de la Mairie

La Mairie est ouverte au public

- le mardi de 17h00 à 18h00
- le vendredi de 14h00 à 16h00

Tel : 04 75 25 10 71

Mail : mairie.la.repara-auriples@wanadoo.fr

Site : <https://lareparaauriples.jimdo.com/>

Sommaire

Page 1 : Le mot du maire
Agenda
État Civil
Rappels
Mes inratables
Page 2 et 3 : 14 juillet 2017 : les photos
Page 4 : Réunion bilan 14 juillet
Météo
Une nouvelle association
Déclaration annuelle de ruches

Agenda

☞ **Dimanche 10 décembre** : « Un mot pour la Paix » Salle communale 10h00 – 12h00 organisé par le Mouvement de la Paix – Comité de Rochecolombe

☞ **Samedi 6 janvier** : Galette des Rois organisée par le Comité des Fêtes. Salle communale 14h30

☞ **Vendredi 19 janvier 2018** : Vœux du Maire Salle communale à 19h00

☞ **Vendredi 26 janvier 2018** : Réunion de préparation fête du 14 juillet. Salle communale 20h30

État Civil

Naissance :

Agathe KRAFFT née le 2 septembre 2017, fille de Aline MOREL et Raphaël KRAFFT.

Léo GIOVANNONI né le 24 octobre 2017 fils de Amanda GACHON et Paul GIOVANNONI.

Décès :

Roger MOUNIER décédé le 26 octobre 2017.

Mes inratables par Yves DUROUX

Un dessert au chocolat crousti-fondant !

Ingrédients pour la pâte :

- 270g de pralin (en pâte)
- 120g de gavottes

Ingrédients pour la garniture :

- 3 jaunes d'oeufs
- 60g de sucre
- 75g de crème liquide
- 175g de chocolat noir
- 50g de beurre mou
- 50g d'eau tiède



Concasser grossièrement les gavottes et les mélanger au pralin.

Étaler le mélange dans un moule à tarte (ou dans des ramequins individuels).

Dans une casserole faire chauffer la crème et y faire fondre le chocolat, laisser tiédir, puis ajouter les œufs et le sucre battus en émulsion.

Ajouter le beurre et l'eau.

Bien mélanger pour obtenir une pâte lisse.

Étaler la garniture sur la pâte et mettre au réfrigérateur au moins 12h.

Le conseil municipal a souhaité renouer avec une ancienne tradition : le village en fête pour célébrer le 14 juillet, fête nationale qui rassemble les citoyens. Pour la réussite de ce projet, le maire Pierre Boutarin a voulu impliquer les habitants ainsi que les associations de la commune dans l'organisation de cette journée.
La journée en photos !



La balade familiale autour du Péage



Les jeux en bois d'Archijoux



Le concours amical de pétanque



La course en sacs



Le stand frites saucisses...



... et la buvette non-stop du Comité des fêtes !

Les deux temps forts de la fête : la musique de la Pekno Parade pour le plus grand plaisir de tous et une projection de cinéma en plein air dans la soirée



Un court-métrage à partir d'archives d'actualités des années 1970 précédait la projection du film « La Vache »

Merci à toutes celles et tous ceux qui, par leur implication dans la préparation et leur présence tout au long de cette journée ont fait de ce 14 juillet une fête pour petits et grands réussie. Rendez-vous encore plus nombreux l'an prochain !

Notez déjà la prochaine réunion de préparation **Vendredi 26 janvier 2018 à 20h30**, nous comptons sur vous.

Agnès MAUREL



14 juillet

Une réunion le 17 octobre a permis de faire un bilan et de se poser la question sur la reconduction de la fête en 2018.

Chacun des 16 participants a pu donner son point de vue sur la fête. Les appréciations portées lors de ce tour de table sont globalement très positives. La prestation de la Pekno Parade et la projection ont été très appréciées, les rencontres entre habitants de la communes ou de communes voisines qui ne se croisent pas habituellement aussi. L'idée de renouveler la fête pour le 14 juillet 2018 est très vite adoptée. Déjà des petits points à améliorer sont notés, de nouvelles idées apparaissent. Le renfort de bénévoles sera très utiles et nous vous donnons rendez-vous

vendredi 26 janvier 2018 pour la prochaine réunion de préparation à 20h30 à la salle communale.

Pascal COLLIN

Météo



	Pluie	Temp. moyenne		Nb de jours avec	
		Matin	Après midi	Soleil	Vent du nord
Juin 2017	44,5 mm	17,6°C	28,9°C	25	9
Juillet 2017	19,5 mm	18,3°C	32,3°C	30	12
Août 2017	48 mm	20,9°C	31,6°C	29	11
Septembre 17	23,5 mm	11,7°C	20,3°C	22	15
Octobre 17	6,5 mm	10,1°C	20,9°C	27	19

Michel DORIER

Une nouvelle association

Mouvement de la Paix – Comité de Rochecolombe

A l'initiative d'une quinzaine de personnes de la communes mais aussi d'ailleurs, lors d'une assemblée générale réunie à La Répara-Auriples cette nouvelle association, Comité de de Rochecolombe, affiliée au Mouvement de la Paix a été constituée.

A l'heure où chacun s'interroge sur le devenir de la paix dans le monde, cette association laïque a vocation à rassembler les habitants du Val de Drôme et plus largement des alentours pour la promotion de la culture de la Paix, dans l'esprit de la charte de l'ONU.

L'attribution du Prix Nobel de la Paix à l'organisation ICAN (organisation internationale pour l'abolition des

armes nucléaires) nous invite à développer l'engagement de chacun pour la paix.

Le Comité de Rochecolombe vous propose déjà deux rendez-vous.

- Le premier, **dimanche 10 décembre 2017** à partir de 10h00 à la salle communale de La Répara-Auriples pour fêter la remise du prix Nobel ce jour-là. Vous pourrez laisser « Un mot pour la Paix » dans un grand livre qui sera ouvert pour l'occasion. A midi, apéritif participatif avec ce que chacun apportera.
- Le second sera la randonnée « Rochecolombe de la Paix », **dimanche 18 mars 2018**.

Informations sur le site :

<https://rochecolombedelapaix.jimdo.com/>

Contact : rochecolombe@mvtpaix.org



Pascal COLLIN

Déclaration annuelle de ruches

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.



Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22